

Négociations salariales 2021 : les salariés méprisés !

Fidèle à ses habitudes, la direction générale a décidé d'être inflexible, refusant toute amélioration des conditions sociales des salariés de SPF (Saica Pack France).

Sa seule logique, comprimer la masse salariale, conserver les marges, faire remonter le maximum de fric aux actionnaires.

Pour la deuxième année consécutive, l'entreprise Saica Pack France (composée de huit établissements) a réalisée des records en matière de résultats : 36 millions en 2019, 41 millions en 2020.

Compte tenu de ces bons résultats, La CGT a proposé de faire avancer trois revendications essentielles (sur les onze qu'elle avait déposées) afin d'aboutir à un accord :

- ❖ 1,5 % d'augmentation au 1^{er} janvier ;
- ❖ 50 € de plus sur la prime de vacances ;
- ❖ Un calendrier pour aboutir à une prime d'ancienneté dé plafonnée à 18 % pour 18 ans d'ancienneté.

Nous pensions que ces dernières propositions étaient raisonnables ! Mais que nenni. Ce fut encore de trop pour la DG. Et voici ce qu'elle a décidé de donner unilatéralement :

- 1,2 % d'augmentation au 1^{er} avril. Ecccœurant !

Dans ce contexte, les syndicats CGT des huit établissements SPF, appellent les salariés à réagir et à manifester leur mécontentement par des arrêts de travail de 4H par équipe, à partir du jeudi 8 avril minuit jusqu'au vendredi 9 avril à 20H.